

Norhène Chabchoub, *L'industrie nord-américaine du logiciel : protection intellectuelle et diffusion de la pratique des brevets*, thèse de doctorat en administration, Université du Québec à Montréal, 2005.

Sous la direction de **Jorge Niosi**.

Résumé

L'objectif de cette thèse est d'étudier le contexte d'utilisation de la pratique des brevets dans l'industrie nord américaine du logiciel. Devant la croissance sans cesse grandissante du nombre de brevets logiciels, accompagnée de controverses autour de l'usage des brevets comme un moyen de protection des innovations en logiciels, nous nous sommes demandés qui, où et pourquoi brevète-on dans l'industrie du logiciel, et comment se diffuse la pratique de protection par les brevets? En utilisant un échantillon assez complet de 1310 entreprises publiques de logiciels cotées en bourse et dont le siège social est installé en Amérique du nord, nous avons identifié 22 214 brevets logiciels détenus par 295 de ces entreprises. Nous avons constaté qu'il y a une forte concentration de brevets logiciels dans quelques firmes et quelques régions. Nous avons démontré que la propension à breveter est expliquée par trois variables : la taille de l'entreprise, l'orientation de ses activités vers les produits et sa présence dans un cluster, regroupant d'autres entreprises concurrentes. La taille de l'entreprise explique aussi une grande partie de la variation du nombre de brevets détenus par l'entreprise.

Notre étude a démontré aussi que la pratique de la protection par les brevets dans l'industrie du logiciel se diffuse au fil de plusieurs années. Sa diffusion est plus rapide entre les clusters qu'à l'intérieur de celui-ci, et ce grâce aux grandes entreprises, déclenchant très souvent le processus de protection par des brevets dans la région, et diffusant la pratique entre les agglomérations géographiques. Ainsi, nous avons démontré l'existence de deux types de facteurs influençant la protection par les brevets dans l'industrie du logiciel : des facteurs propres à la firme dont sa taille et l'orientation de ses activités, et des facteurs d'ordre régional comme la taille du cluster et la compétition dans celui-ci.

Mots clés : Propriété intellectuelle, invention, brevet logiciel, propension à breveter, diffusion, pratique de protection, cluster, agglomération.